

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 Novembre 2022 à la Maison des Sports de de la Roche sur Yon

Le 14 novembre 2022 à 14h30, les 25 clubs du CODERS de Vendée (85) sont invités à se réunir en Assemblée Générale à la Maison des Sports de la ROCHE sur YON.

Il a été établi une fiche de présence signée par le Président de chaque club ou son représentant.

Ladite fiche de présence a permis de constater que 4 clubs (Apremont – La Tranche sur Mer – Treize Septiers – Venansault) n'étaient pas représentés.

Le nombre de voix porté par les clubs présents est de 136 sur 159, le quorum $\frac{1}{4}$ des clubs pour $\frac{1}{4}$ des voix est atteint, l'Assemblée peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Présidée par Michel JEHANNO, la séance est déclarée ouverte à 14h35.

Adoption du compte rendu de l'AG du 25/10/2021 : aucune remarque n'est formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

Accueil des Participants :

Mesdames et Messieurs les Présidents ou leurs Représentants, chers amis et licenciés, bonjour et bienvenue à cette Assemblée Générale.

2. RAPPORT MORAL de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2022 par Monsieur Michel JEHANNO, Président :

Bonjour à tous, je suis heureux que vous ayez répondu en grande majorité à l'invitation qui vous a été faite pour cette nouvelle Assemblée Générale.

Je vais citer les personnes qui n'ont pas pu venir à notre assemblée générale et qui se sont excusées :

- Mme Yolande GUERIAUD, présidente de la FFRS,
- M. Alain LEBOEUF, président du Conseil Général de la Vendée,
- M. Nicolas FROUIN, Crédit Mutuel,
- Mme Caroline LEMAIRE, AGIRC ARCO.

Je vous rappelle que le Comité Départemental fait partie de la Fédération Française de la Retraite Sportive, mais vous le saviez déjà.

A cet effet, nous vous avons remis à l'entrée de cette Assemblée Générale, un dépliant sur la FFRS. Vous pourrez vous adresser au service Communication de la Fédération pour obtenir de nouveaux dépliant pour vos licenciés.

2022 était l'année des 40 ans de la Fédération Française de la Retraite Sportive.

De nombreuses manifestations se sont déroulées dans les clubs vendéens, mettant en avant le dynamisme de la Retraite Sportive, et laissant une large part au développement du Sport Santé.

A cette occasion, nos clubs ont pu bénéficier de la part du CORERS de sachets de capucines que vous avez su distribuer à vos adhérents. Le CORERS a également proposé à un de vos membres de participer à une magnifique journée à TERRA BOTANICA. Gageons que cela restera un souvenir inoubliable, surtout que quelques adhérents ont gagné de superbes séjours offerts par les partenaires du CORERS.

Revenons maintenant sur les faits marquants de cette saison 2021/2022.

1) Le CODERS compte au 31 Août 2022, 5 542 adhérents soit sensiblement le même nombre qu'en 2021. Cependant le départ du club de l'ARSO (800 adhérents) a été compensé par l'arrivée de nouveaux licenciés (Martine vous en dira plus lors du rapport d'activité).

L'éradication de la pandémie (soyons optimiste) devrait favoriser une nouvelle progression des effectifs en 2022/2023.

2) Les interclubs :

Deux interclubs ont eu lieu, les deux années précédentes n'ayant guère favorisé les rencontres entre licenciés et clubs :

- Le Poiré sur Vie :

380 adhérents s'y sont retrouvés avec plaisir car la COVID avait fait oublier à beaucoup la joie de participer à des activités sportives avec d'autres clubs.

- Saint Jean de Monts :

Le 31 Mai 2022, 550 adhérents représentant 15 clubs se sont déplacés pour une journée sous un soleil radieux. Les activités proposées : randonnées pédestres, randonnée vélo, marche aquatique, swingolf, badminton, tir à l'arc, tennis rebond, tennis de table, activités dansées.

Un flashmob géant a permis d'immortaliser cette journée.

3) Notre Comité Départemental :

Pour que notre Comité Départemental puisse continuer à fonctionner, il nous faut observer une certaine vigilance :

- pour maintenir en permanence des relations humaines apaisées ;
- pour faire face aux départs soudains de femmes et d'hommes de valeur ;
- pour remplacer ces derniers et ainsi mieux répartir les tâches qui nous incombent.

Je voudrais à nouveau rappeler la nécessité de respecter l'esprit de la Fédération qui prescrit, au nom de la convivialité inscrite dans nos statuts, cette philosophie qui est celle de la tolérance, du respect mutuel et surtout du dialogue ; car l'objectif final est que tous les adhérents se sentent bien dans la Fédération Française de Retraite Sportive, qu'ils y viennent par plaisir, et qu'ils souhaitent y rester le plus longtemps possible.

Depuis déjà quelque mois, nous tirons la sonnette d'alarme et demandons à ce que quelques bonnes volontés nous rejoignent. Un jeune club, Saint Avaugourd, nous propose quelques personnes, mais ce n'est pas assez.

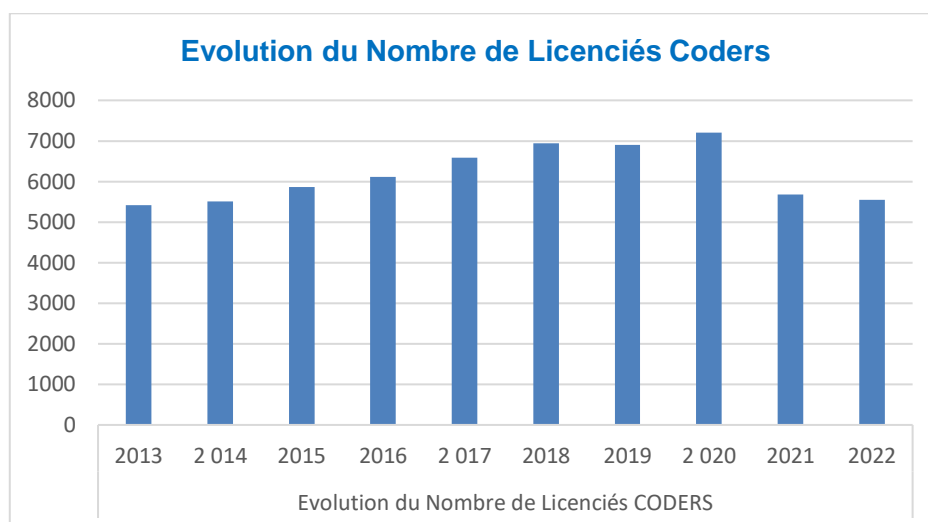
Une redéfinition des postes de « travail » est à l'étude, des réunions de bureau dédiées se tiendront à cet effet. Nous comptons sur vous

Pour terminer ma prise de parole, je voudrais remercier :

- La FFRS pour l'aide financière à la formation ;
- L'Agence nationale du Sport pour le projet sportif fédéral
- Le Conseil Départemental de la Vendée pour son aide au fonctionnement et son aide importante à la formation ;
- Le CDOS pour la mise à disposition des salles de la Maison des Sports, ainsi que son rôle d'intermédiaire avec le Conseil Départemental pour l'attribution des subventions à la formation de nos animateurs
- La DRAJES pour l'attribution du fond développement de la vie associative ;
- Le CMO pour le renouvellement de son partenariat.

3. RAPPORT D'ACTIVITES par Martine DUTOUR

a) Evolution du nombre de licenciés

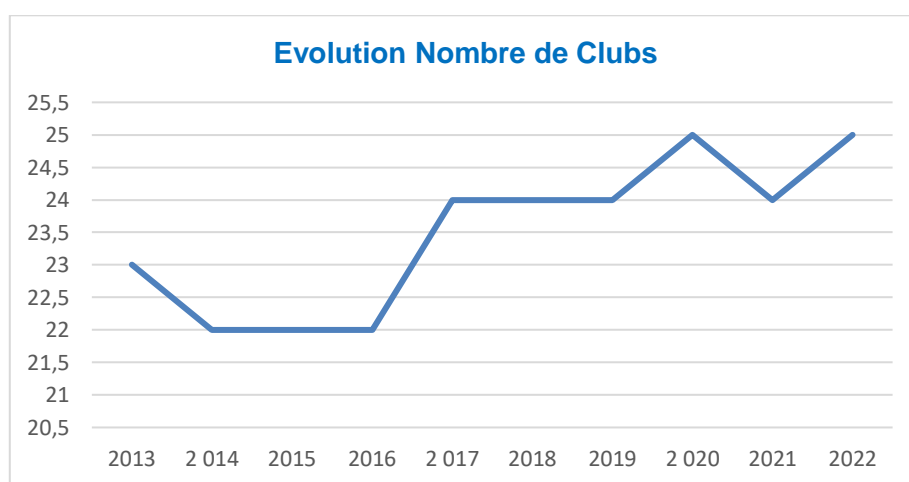


2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
5419	5503	5867	6118	6589	6942	6897	7208	5676	5542

Sur cette courbe en valeur absolue, on voit que le CODERS après une hausse régulière de licenciés sur les années précédentes, a subi une chute vertigineuse due à la pandémie COVID et des mesures gouvernementales qui en ont découlées. A compter de mars 2020, les clubs n'étaient plus en mesure d'assurer une bonne partie des activités sportives et beaucoup d'adhérents n'ayant pas de perspectives positives quant à l'éradication de la Covid, ont préféré ne pas reprendre leur licence. De plus, les mesures gouvernementales avaient limité l'accès aux structures sportives.

Si nous faisons abstraction des chiffres de l'ARSO (781 licenciés) ramenant le nombre 2021 à 4895 licenciés les chiffres attestent de la reprise. En effet 642 adhérents nouveaux nous ont rejoints. Cette année, contrairement à ce que nous aurions pu penser, les gens sont revenus en force, ils avaient envie de sport, de convivialité, le besoin de se rencontrer, d'échanger....

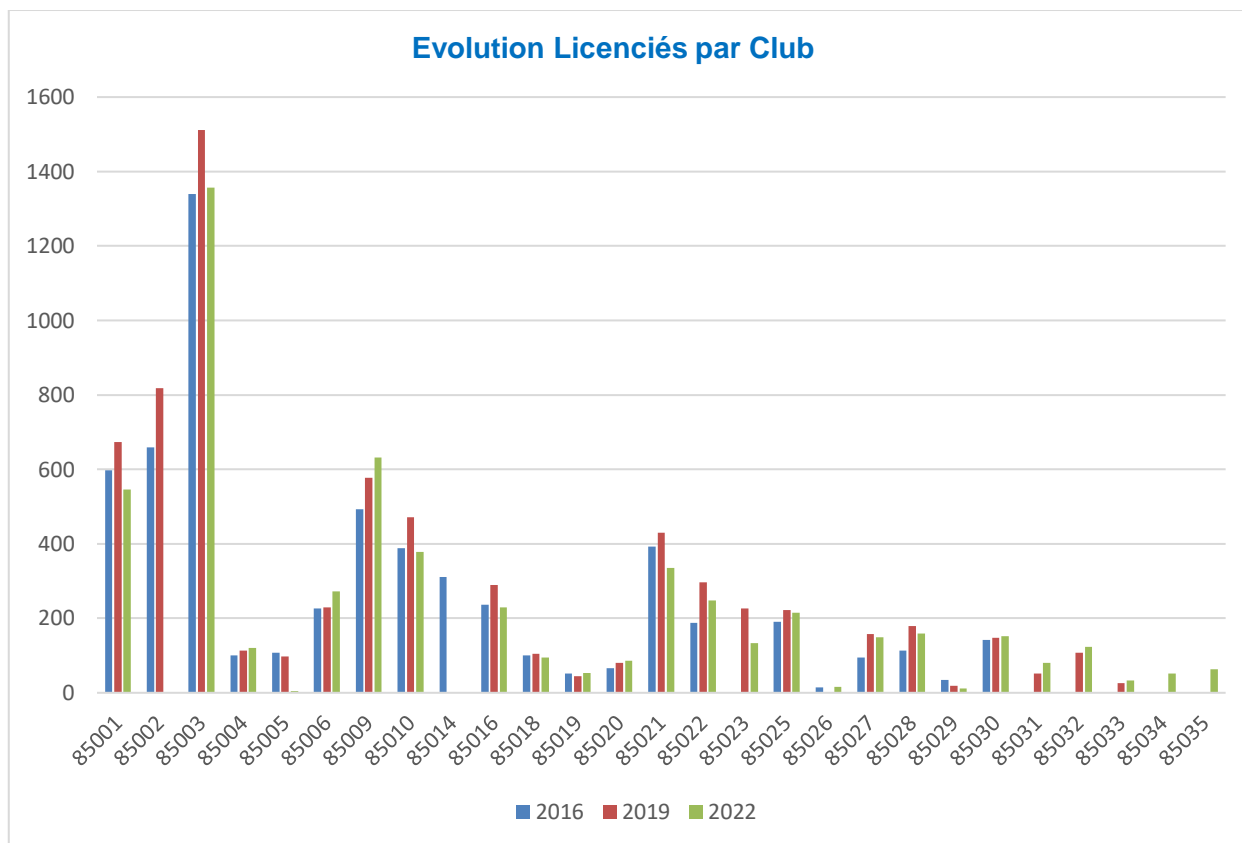
b) Evolution du nombre de clubs



Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de Clubs	23	22	22	22	24	24	24	25	24	25

En nombre de clubs, le CODERS 85 est composé de 25 clubs au 31/08/2022. Dans cette année 2022, 1 club a décidé de nous quitter (les Sables d'Olonne) mais, bonne surprise, un club, A4S, s'est créé à Olonne De même, une nouvelle structure a vu le jour en juillet 2022, le Club des Achards. Nous leur souhaitons la bienvenue, le CODERS les accompagnera afin qu'ils s'intègrent rapidement.

c) Evolution du nombre de licenciés par club



	85001	85002	85003	85004	85005	85006	85009	85010	85014	85016	85018	85019	85020	85021
2016	597	659	1340	101	107	226	493	389	311	236	100	51	66	393
2019	674	818	1512	114	97	230	578	472		290	105	45	80	430
2022	546		1357	120	5	273	632	379		229	94	53	86	335

	85022	85023	85025	85026	85027	85028	85029	85030	85031	85032	85033	85034	85035
2016	188		191	15	95	114	34	142					
2019	296	226	222		158	179	19	147	52	107	26		
2022	248	133	215	16	149	159	11	152	80	124	33	51	63

A la lecture du graphique reprenant les années 2016, 2019 et 2022, nous constatons une baisse générale liée à l'émergence de la Covid.

Cela mérite une explication, beaucoup de nos licenciés s'adonnaient aux activités gymniques et aux activités dansées. La fermeture des salles de sport, complexes sportifs et autres salles accueillant du public avaient limité, voire annulé, les activités. L'incidence a été extrêmement importante pour des petits clubs dont les activités principales étaient les activités gymniques et les activités dansées.

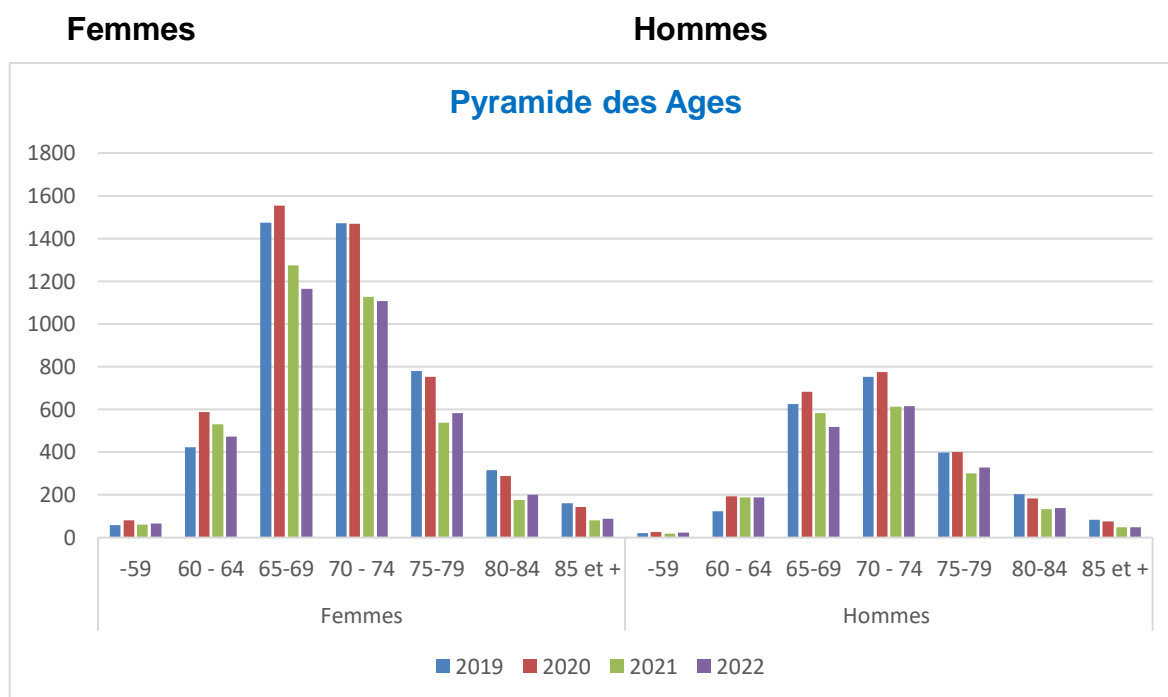
Les confinements successifs n'avaient pas permis la pratique d'activités extérieures telles que la randonnée pédestre, la marche nordique et l'activité cycliste.

La perte du Club des Sables d'Olonne (781 adhérents) a été compensée entre août 2021 et août 2022 par le retour de nos adhérents avec un nombre de licenciés équivalents en 2021 et 2022.

d) Evolution du nombre de licenciés en % et par genre

Nombre de licenciés CODERS de Vendée							
Année	Nbre licenciés	Répartition				Age moyen	
		Hommes		Femmes		Hommes	Femmes
		Nombre	Ratio	Nombre	Ratio		
2013	5419	1619	31%	3730	69%	71,2	69,7
2014	5503	1704	31%	3799	69%	70,2	68,9
2015	5867	1808	31%	3993	69%	69,4	68,1
2016	6118	1879	31%	4159	69%	69,6	68,4
2017	6589	2070	31%	4519	69%	69,9	68,7
2018	6942	2199	32%	4690	68%	69,9	69
2019	6897	2207	32%	4690	68%	70,2	69,4
2020	7208	2335	32%	4873	68%	70,7	69,8
2021	5677	1886	33%	3790	67%	71,7	69,2
2022	5542	1852	34%	3684	66%	71.4	70.2

e) Pyramide des âges

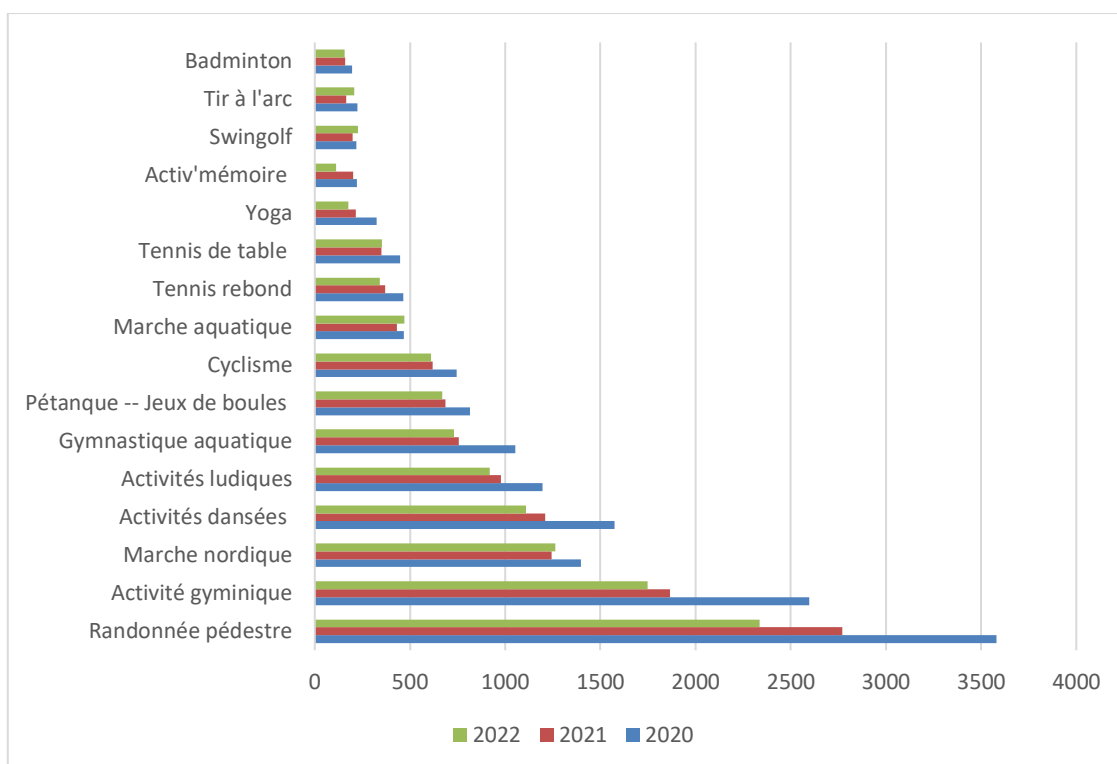


	Femmes							Hommes						
	-59	60 - 64	65-69	70 - 74	75-79	80-84	85 et +	-59	60 - 64	65-69	70 - 74	75-79	80-84	85 et +
2019	59	422	1474	1472	781	316	161	22	122	625	752	399	204	83
2020	81	587	1555	1469	753	288	142	25	193	683	776	401	182	75
2021	62	531	1274	1127	537	176	80	19	189	583	613	301	132	49
2022	67	474	1164	1108	582	201	88	24	187	518	614	329	138	48

Ce graphique en valeur relative montre que l'âge moyen reste constant et s'établit à 71 ans pour les hommes et 70 ans pour les femmes. Les adhérents restent plus longtemps au sein de la retraite sportive et parallèlement nous ne touchons pas ou très peu la tranche d'âge inférieure à 60 ans.

En 2022, proportionnellement plus d'hommes que de femmes ont renouvelé leur licence et le manque de nouveaux licenciés dans cette catégorie a entraîné une augmentation de l'âge moyen. A l'inverse, plus de femmes, (du fait de la pandémie et plus soucieuse de l'impact santé) n'ont pas renouvelé leur adhésion.

f) Les activités physiques et sportives – Evolution



Activités	2020	2021	2022
Randonnée pédestre	3086	2321	2336
Activité gymnique	2596	1865	1748
Marche nordique	1398	1243	1263
Activités dansées	1574	1210	1108
Activités ludiques	1196	979	918
Gymnastique aquatique	1052	755	730
Pétanque -- Jeux de boules	815	685	670
Cyclisme	650	499	611
Marche aquatique	468	430	471
Tennis rebond	465	369	341
Tennis de table	449	351	352
Yoga	325	215	176
Activ 'mémoire	222	201	111
Swingolf	218	188	227
Tir à l'arc	223	166	206
Badminton	195	159	157

5 activités sont représentatives de la vitalité de la retraite sportive : la randonnée pédestre, les activités gymniques, la marche nordique, les activités dansées, les activités ludiques.

Un maximum de licenciés s'y adonnent. Nous y trouvons des activités ludiques car beaucoup de nos adhérents « vieillissants » gardent le contact et le lien avec leur club.

De nouvelles activités ont été créées au sein des clubs s'inscrivant dans le dynamisme général du CODERS 85. Une mention particulière aux clubs créés cette année :

1. Le club des Sables d'Olonne : marche nordique – marche aquatique – activités cycliste – disc golf – randonnée pédestre – Activ 'mémoire – Tai Chi – activité gymnique
2. Le club des Achards : tennis de table – randonnée pédestre – activités dansées – activités cycliste – pétanque – disc golf

Les actions diverses

* Les 40 ans de la FFRS :

Cet évènement a été fêté dans de nombreux clubs (Givrand – Fontenay – Saint Avaugourd – etc. ...) avec de multiples activités proposées pour faire connaître la Retraite Sportive. C'était également le fil conducteur pour l'Interclub de Saint Jean de Monts.

* 2 interclubs ont eu lieu :

- L'un en mars au POIRE sur VIE, 380 adhérents s'y sont retrouvés avec plaisir car la COVID avait fait oublier à beaucoup la joie de participer à des activités sportives avec d'autres clubs
- L'autre le 31 mai 2022 à SAINT JEAN de MONTS. De nombreuses activités y étaient proposées (randonnée pédestre, randonnée vélo, marche aquatique, swingolf, badminton, tir à l'arc, tennis rebond, tennis de table, activités dansées, etc.). 550 adhérents (15 clubs) se sont déplacés pour une journée sous un soleil radieux

* Participation des membres du bureau du CODERS à de nombreuses assemblées générales (Treize septiers, Saint Laurent, Saint Avaugourd etc.). Nos interventions ont été unanimement appréciées. Des adhérents ont pu obtenir des réponses à des questions en suspens

g) Les activités 2022 du CODERS 85

* 3 réunions du Bureau et du Comité Directeur : 21/01/2022 – 07/06/2022 – 30/09/2022

* L'AG 2022 a été tenue le 14/11/2022

* Participation aux différents Comité directeur du CORERS : AG 28/11/2022

Site Internet : www.coders85.fr

Nom utilisateur : Comitedirecteur

Mot de passe : Vendee2020

Le nouveau site est opérationnel depuis le 1^{er} mars 2021

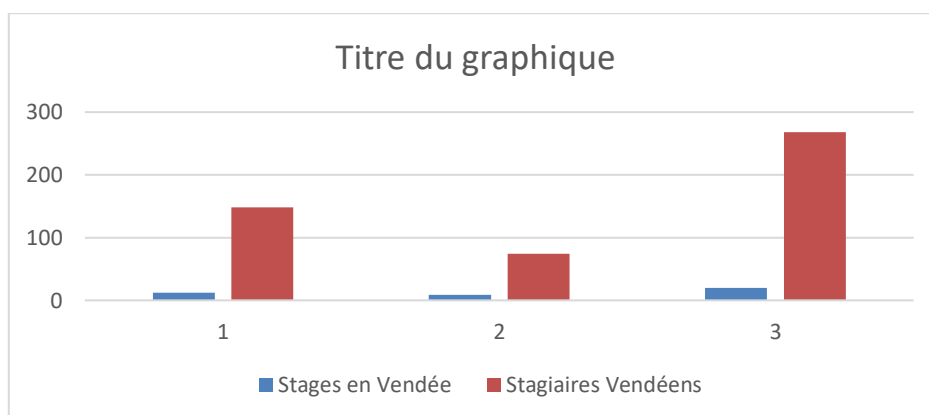
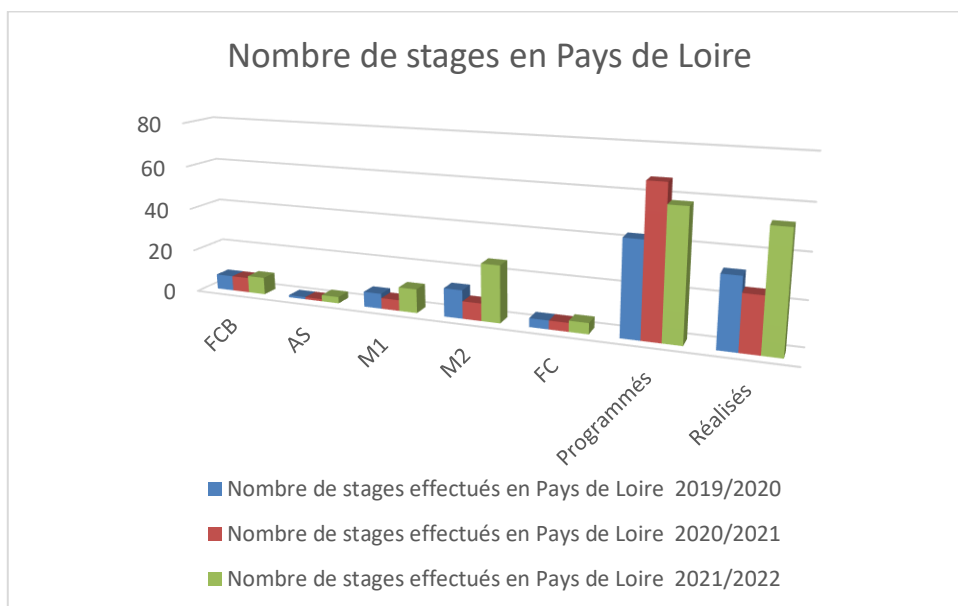
- Une partie est accessible à tout public
- Une autre est accessible à nos adhérents

A ce jour, le blog n'est pas alimenté du fait du manque d'évènements exceptionnels dans les clubs : interclubs – journées portes ouvertes – forum des associations – actions ponctuelles caritatives – soutiens à d'autres associations.

Nous comptons sur vos articles et photos afin que les visiteurs de notre site Internet puissent voir le dynamisme des clubs de la FFRS et soient tentés de nous rejoindre.

4. FORMATION 2021/2022 dans le PDL par Catherine GUIN

PSC1 : 142 en recyclage et 30 personnes en formation initiale
 Il y avait du retard dû à la pandémie, mais tout revient à peu près dans l'ordre.



Nombre de stages effectués en Pays de Loire			
	2019/2020	2020/2021	2021/2022
FCB	7	7	8
AS	1	1	3
M1	7	5	11
M2	13	8	26
FC	4	4	5
Programmés	43	67	58
Réalisés	32	25	53
<hr/>			
Stages en Vendée	12	9	20
Stagiaires Vendéens	148	74	268

PSC1 : 144 personnes ont participé à la formation dont 30 personnes en formation initiale

20 Stages ont eu lieu en Vendée :

La Roche sur Yon – Saint Jean de Monts - Bretignolles - Saint Gilles Croix de Vie

53 Stages ont été organisés par le CORERS Pays de La Loire dont 20 qui ont pu être faits en Vendée (La Roche sur Yon , Chantonay, St Jean de Monts , Brétignolles sur Mer et St Gilles Croix de vie).

FCB ...4 , AS... 2 , M1...4 , M2... 9 , FC...1

Nous avons la chance d'avoir des structures qui puissent accueillir ces stagiaires dans de bonnes conditions. Les consignes Fédérales sont respectées.

926 stagiaires ont été inscrits en 2021/2022 aux différents stages proposés par le CORERS PDL. 315 inscriptions ont été faites par le CODERS 85 dont 268 présents.

200 stagiaires ont pu valider une partie ou la totalité du cursus en Vendée sur cette saison 2021/2022

Après deux années compliquées, les volontaires à la formation d'animateur fédéral sont de plus en plus nombreux

Pour la saison 2022/2023, 236 inscriptions faites sur les différents stages et ce n'est pas fini.

La Vendée compte actuellement 432 animateurs (Animateurs et Accompagnants)

Nous comptons 4 instructeurs fédéraux en Vendée et un cinquième qui commence sa formation et qui sera rapidement mis dans le bain en coanimant dès décembre un stage de formation FCB

La Direction Technique Nationale et les Conseillers Techniques Fédéraux sont d'une grande aide pour nous aider à gérer les difficultés que parfois nous rencontrons ainsi bien sûr le CORERS PDL car pas de formation, pas d'animateurs dans les clubs

Modification envoi CONVOCATION FORMATION Adhérents

Trop de participants aux formations assurent ne pas recevoir la convocation ou ne répondent pas, ce qui génère des problèmes de suivi !!

Afin que de tels dysfonctionnements ne perdurent pas, la formation a décidé de transmettre les convocations au référent formation et/ou au président des clubs qui seront en charge d'envoyer la convocation au postulant, de s'assurer qu'il l'a bien reçue et qu'il a confirmé sa participation.

5. RAPPORT FINANCIER par la trésorière Cathy LEVEQUE

Cathy LEVEQUE présente les comptes dans la continuité des années précédentes (créances acquises et dépenses effectuées au 31/08/2022)

SITUATION COMPTABLE au 31/08/2022

Comité départemental de la Retraite Sportive de Vendée (CODERS 85)

RESULTAT 31/08/2022					
CHARGES			PRODUITS		
Activités		84 288,99	Activités		37 680,00
Participation à PSC1 dépl.	197,61		Aide FFRS PSC1	6 570,00	
Participation à PSC1 stages	7 886,00		Aide FFRS AS	1 785,00	
Participation à PSC1 repas	535,38		Aide FCB	3 196,00	
Participation AS	4 650,00		Aide FFRS M1	8 806,00	
Participation FCB	7 915,00		Aide FFRS M2	16 626,00	
Participation à M1	21 285,00		Aide FFRS MC	697,00	
Participation à M2	38 220,00				
MC	2 400,00		Subventions		19 283,76
Aide création de club	400,00		Conseil Départ -Vendée	13 583,76	
Aide journée animateurs danse	800,00		ANS FFRS	1 500,00	
			CMO	700,00	
Frais de fonctionnement		5 955,51	FDVA	3 500,00	
Fournitures administratives	130,56		Cotisations FFRS		27 738,00
Logiciel comptable	187,20		Licences FFRS	27 710,00	
Charges locatives CDOS	632,00		Carte découverte FFRS	28,00	
Assurances	593,37				
Frais d'AG/CODIR	462,08				
Déplacements AG/CODIR	1 287,47				
Déplacements divers (rencontres clubs, subventions.)	1 402,23				
Téléphone CDOS	449,28		Produits financiers		290,50
Frais postaux	2,64		Intérêts sur livret	290,50	
Services bancaires	32,46				
Cotisations CDOS	135,00				
Divers (repas bureau ..)	641,22				
Charges exceptionnelles		718,60			
(Non remboursement frais de déplacement par CODERS, réparation ..)					
Amortissement Mat. Informatique		459,50			
TOTAL DES CHARGES		91 422,60	TOTAL DES PRODUITS		84 992,26
DEFICIT		- 6 430,34			
TOTAL GENERAL		84 992,26	TOTAL GENERAL		84 992,26

Produits et charges

Concernant les produits et charges, ceux-ci se sont élevés respectivement à 84.992,26 € et 91.422,60 € au cours de l'exercice comptable. Le déficit s'élève à la somme de 6.430,34 €, déficit contenu grâce à l'apport de subventions importantes.

- 1) Les produits concernent principalement :
 - Les cotisations sur licences versées par la FFRS : 27.738 €.
 - Les aides aux formations versées par la FFRS : 37.680 €, soit :

PSC1	6.570 €
AS	1.785 €
FCB	3.196 €
M1	8.806 €
M 2	16.626 €
MC	697 €

Les aides et subventions pour un total de 19.283,76 €. Ce montant est particulièrement élevé et a permis de financer une grande partie des formations.

- 2) Les charges concernent principalement :

La participation au financement des formations	83.088,99 € soit :
PSC1	8.618,99 €
AS	4.650.00 €
FCB	7.915.00€
M1	21.285.00 €
M2	38.220.00 €
MC	2.400.00 €

- L'aide à la création des clubs des Sables d'Olonne et de la Mothe Achard pour 400 € et à la tenue de la journée de rencontre des animateurs danse de Vendée pour 800 €,
- Les frais de fonctionnement : 5.955,51 €, dont 2.689,70 € pour les seuls frais de déplacement (AG, CODIR, rencontre avec institutionnels pour subventions, créations et développement des clubs).

Etat Trésorerie

BILAN au 31/08/2022				
ACTIF			PASSIF	
<u>Actif immobilisé</u>		189,40		
Mobilier de bureau	422,94		Capitaux propres	70 519,00
Matériel informatique et web	1 963,86			
Amortiss. Mob -Mat - site Web	- 2 197,40		Déficit	- 6 430,34
<u>Stock matériel</u>		1 919,35		
<u>Disponibilités Financières</u>		53 133,63		
Crédit Mutuel compte à vue	13 185,98			
Livret Crédit Mutuel	39 947,65			
<u>Charges constatées d'avance</u>		4 185,00	Produits constatés d'avance	
Stages à/c du 1/09/2022	4 185,00		Subventions CD Vendée à recevoir	- 4 661,28
TOTAL GENERAL		59 427,38	TOTAL GENERAL	59 427,38

La trésorerie présente un solde positif de 53.133,63 € au 31/08/2022 (à comparer au montant de 74.124,75 € au 31/08/2021). Le niveau de la trésorerie est encore élevé et sa diminution s'explique par la nécessité d'avoir eu recours à des fonds supplémentaires pour financer un montant de frais de formation particulièrement élevé, soit 83.088,99 €, alors même que les cotisations sur licences versées par la FFRS ont diminué du fait du départ du club de l'ARSO et de la baisse du nombre de licenciés après COVID (5542 licenciés en 2021-2022 au lieu de 7208 en 2019-2020, exercice avant COVID).

Pourquoi la trésorerie a-t-elle diminué de 20.991,12 € alors que le déficit n'est que de 6.430,34 € ? Plusieurs raisons l'expliquent : le résultat présente des « produits constatés d'avance » (subventions attendues du Conseil départemental de la Vendée pour l'exercice 2021-2022, soit 4.661 €) qui ne sont pas encore rentrés, des « charges constatées d'avance » (les arrhes pour les stages à compter du 1/09/2022, soit 4.185 €), qui sont payées mais qui n'impactent pas le résultat de l'exercice qui vient de se clore. Il faut également tenir compte d'un versement de 9.780 € correspondant aux rétrocessions de l'aide aux clubs suite pandémie Covid.

Actée dans l'exercice précédent 2020-2021.

Comparatif Résultat 2022 / 2019

COMPARATIF RESULTAT au 31/08/2022 par rapport à 2019

CHARGES				PRODUITS			
		2021/22	2019			2021/22	2019
Activités		84 288,99	72 346,20	Activités		37 680,00	30 440,00
Participation à PSC1 dépl.	197,61			Aide FFRS PSC1	6 570,00		5 040,00
Participation à PSC1 stages	7 886,00		8 280,00				
Participation à PSC1 repas	535,38		952,20				
Participation AS	4 650,00		4 990,00	Aide FFRS AS	1 785,00		1 938,00
Participation FCB	7 915,00		8 820,00	Aide FCB	3 196,00		3 570,00
Participation à M1	21 285,00		18 880,00	Aide FFRS M1	8 806,00		7 242,00
Participation à M2	38 220,00		24 284,00	Aide FFRS M2	16 626,00		11 431,00
MC	2 400,00		4 090,00	Aide FFRS MC	697,00		1 219,00
Création de club	400,00						
Aide interclub			600,00	Aides et Subventions		19 283,76	19 053,68
Développement club			1 450,00	Conseil Départ. Formation	13 583,76		4 423,68
Journée rencontre animateurs	800,00			Autres subventions Départ. CARSAT, CMO – CNDS - FFRS..)	5 700,00		14 630,00
Frais de fonctionnement		5 955,51	7 804,13				
				Cotisations Adhérents		27 738,00	35 058,00
				Cotisations versées par FFRS	27 710,00		35 012,00
				Carte découverte	28,00		46,00
Charges exceptionnelles		718,60					
(Non remboursement frais de déplacement par CORERS, réparation ..)							
Amortissement Mat. Informatique		459,50					
				Produits financiers			
				Intérêts sur livret	290,50	290,50	138,04
TOTAUX		91 422,60	80 150,33			84 992,26	84 551,68
				RESULTAT		- 6 430,34	4 401,35

6. RAPPORT VERIFICATEURS AUX COMPTES :

Claude DOUILLARD

9, Rue Torcoul

85200 FONTENAY LE COMTE

Jean Jacques GALLMANN

55, Rue Louise Bonne

85470 BRETIGNOLLES SUR MER

Rapport des vérificateurs aux comptes

Le mercredi 2 novembre 2022, Claude DOUILLARD et Jean Jacques GALLMANN ont examiné les comptes du CODERS de l'exercice 2021/2022 en vue de l'Assemblée Générale du 14 novembre. Nous étions accompagnés de Caty LEVEQUE, nouvelle trésorière.

Sur l'ensemble des pièces comptables, en charge ou en produit, aucune anomalie n'a été détectée et toutes nos questions ont reçu une réponse de la part de la trésorière.

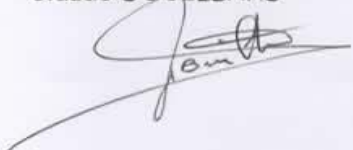
Une seule recommandation est faite au Comité Directeur du CODERS, à savoir, la rédaction et la diffusion d'une directive à destination des présidents et trésoriers des clubs sur le règlement des frais de déplacement ainsi que la prise en charge des formations. Nous nous sommes aperçus en effet de quelques anomalies, notamment avec le PSC1

Les vérificateurs tiennent à souligner le sérieux du travail effectué par Brigitte HAUTBOIS et portent toute leur confiance à Caty LEVEQUE

C'est donc en toute connaissance que nous invitons les membres de l'Assemblée à voter le rapport financier de l'exercice 2021/2022.

La Roche sur Yon le : 14 novembre 2022

Claude DOUILLARD



Jean Jacques GALLMANN



7. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022 : du 01/09/2022 au 31/08/2023

En ce qui concerne le budget provisionnel, nous sommes partis sur 6200 licenciés, les stages et le fonctionnement sont calculés sur une saison normale de 12 mois. Toutefois, ce budget pourra être révisé en fonction d'événements ponctuels qui nous obligeront à réajuster les sommes budgétées.

Comité Départemental de la Retraite Sportive de Vendée (CODERS 85)					
BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023					
CHARGES			PRODUITS		
Activités		79 800,00 €	Activités		33 900,00 €
Participation à PSC1	200,00 €		Aide FFRS PSC1	5 900,00 €	
Participation à PSC1 stages	7 000,00 €		Aide FFRS AS	1 500,00 €	
Participation à PSC1 repas	500,00 €		Aide FCB	2 800,00 €	
Participation AS	3 900,00 €		Aide FFRS M1	8 100,00 €	
Participation FCB	7 000,00 €		Aide FFRS M2	15 000,00 €	
Participation M1	20 000,00 €		Aide FFRS MC	600,00 €	
Participation M2	36 000,00 €				
MC	2 000,00 €		Subventions		15 400,00 €
Aide création de club	400,00 €		Conseil Départemental Vendée	10 700,00 €	
Aide journée animateurs	2 400,00 €		ANS FFRS	1 500,00 €	
Aide interclubs	400,00 €		CMO	700,00 €	
			FDVA	2 500,00 €	
Frais de fonctionnement		6 100,00 €			
Fournitures administratives	150,00 €				
Logiciel comptable	200,00 €		Cotisations FFRS		31 000,00 €
Charges locatives CDOS	650,00 €		Licences FFRS	31 000,00 €	
Assurances	550,00 €		Carte découverte FFRS		
Frais d'AG/CODIR	1 200,00 €				
Déplacements d'AG/CODIR	1 100,00 €				
Déplacements divers (rencontres clubs, subventions...)	800,00 €				
Téléphone CDOS	450,00 €		Produits financiers		300,00 €
Frais postaux			Intérêts sur livret	300,00 €	
Services bancaires	50,00 €				
Cotisation CDOS	150,00 €				
Divers (repas, bureau...)	800,00 €				
Charges exceptionnelles		500,00 €	Apport fonds propres		6 200,00 €
Non remboursement frais de déplacements par CORERS, réparation...	500,00 €				
Amortissements matériels informatique		400,00 €			
TOTAL DES CHARGES		86 800,00 €	TOTAL RECETTES		86 800,00 €
			EXCEDENT		*
TOTAL GENERAL		86 800,00 €	TOTAL GENERAL		86 800,00 €

Ce budget prévisionnel est voté à l'unanimité.

Budget 2023/2024 :

Ce prévisionnel fait état d'un apport de fonds propres pour arriver à un équilibre financier en août 2023. C'est ce pourquoi le Président a proposé une augmentation de 1€ de la cotisation Coders qui serait donc portée au 01/09/2023 de 5€ à 6€. Ceci a été soumis au vote à mains levées, aucune personne présente ne s'y est opposée, l'AG a donc validé l'augmentation de 1€ au 01/09/2023. La part Coders sera donc de 6 € et la part Corers sera de 5 €.

Quant à la part Fédération (à ce jour 20€), nous sommes en attente des décisions qui interviendront lors de l'AG Fédérale du mois de décembre 2022.

8. INTERVENTION DES INVITES

Marie-Christine BLACHE Présidente Comité Régional des Pays de Loire (CORERS)

- a) AG Corers du 28/11/2022
Marie Christine Blâche a invité les présidents des clubs du Pays de Loire afin de les informer des actions que le CORERS met en place pour apporter une aide aux Clubs. Petit bémol, peu de club ont répondu ce qui est regrettable car c'est l'occasion de les informer et d'avoir une réponse aux questions qu'ils se posent. Alors, nous comptons sur vous afin que la Vendée soit bien représentée.
- b) Formation
Le Corers organise les formations ce qui représente un travail substantiel. Merci aux clubs de s'assurer que les participants participent aux formations.
- c) Communication externe – budget annuel 5 100 €
Le rôle du Corers est de faire connaître les Clubs :
- communication avec les journalistes et autres sites afin de d'informer des diverses mises en place et événements sur notre région.
- d) Développement
Le développement est une action à long terme, beaucoup de temps et de démarches pour un résultat non quantifiable :
- recherche des villes où la FFRS n'est pas représentée et visite des élus,
- organisation de journées découvertes,
Les villes visitées : Les Herbiers – Mouilleron le Captif – Benêt – Montaigu – Angles (le projet avance bien)
Les Sables d'Olonne – Les Achards : ces 2 villes nous ont rejoints
- e) Lancement de nouvelles activités
Le Corers est toujours en recherche de nouvelles activités qui pourraient s'adapter au profil de nos adhérents. N'hésitez pas à proposer des activités, vos idées sont les bienvenues.
- f) Stock matériels
Le Corers tient à notre disposition des matériels le temps que vous mettiez en place vos nouvelles activités. Prenez contact avec le Coders qui est le relais pour un prêt (dans un temps déterminé) de ceux-ci.
- g) Partenariat
Toujours en recherche de financeurs pour apporter assurer le budget.
A ce jour, le plus gros partenaire est l'AGIRC ARCO mais, hélas, ce partenariat n'est pas renouvelé systématiquement chaque année.
- h) Formation continue des dirigeants
Le Corers recherche et met en place des formations pour les responsables des clubs afin de les aider dans la gestion de leurs clubs. Hélas, peu d'entre vous répondent favorablement ce qui est regrettable. Ces formations sont très intéressantes et nous permettent d'évoluer dans nos pratiques, les rencontres avec les participants sont également un moment d'échange qui apporte à tous.
- i) Les 40 ans de la FFRS
A cette occasion, le Corers avait convié les présidents de clubs, ou un représentant, à une journée à TERRA BOTANICA. Les participants ont été très satisfaits et certains d'entre eux ont gagné des jolis lots. Hélas, peu de participants à cette journée, 30%, dommage !!!!
- j) Honorabilité dans le sport
La FFRS est affiliée au Ministère des Sports et nous devons nous assurer que nos animateurs et autres représentants ne présentent pas une menace pour nos adhérents. Nous devons donc remettre le document « Contrôle Honorabilité » à nos animateurs, qu'ils doivent nous retourner dûment rempli et signé.
Ensuite, aller sur le site de la FFRS, TELEMAT – HONORABILITE et noter les renseignements.
- Vous trouverez ce document sur le site de la FFRS – Espace privé – Espace responsable de club – Prévention des violences & Honorabilité des Bénévoles – Fiche d'information et formulaire « Contrôle d'Honorabilité » (à remettre aux bénévoles).
- k) Augmentation de la part Corers dans le coût de votre licence
La modernisation de notre association (personnel – informatique ...), toujours en cours afin de ne pas être obsolète nous a contraint à augmenter notre part à 2 €. (Pour rappel, la dernière augmentation avait eu lieu en 2016).

l) Les nouveautés

- Modernisation du système informatique de la FFRS

La FFRS se trouve à un tournant et doit faire face à des mises en place indispensables pour une meilleure gestion. La FFRS essaie de prolonger le système en place jusqu'au mois d'août 2023, Saison 2023/2024, si le planning est respecté, la licence des adhérents sera « dématérialisée », il y aura plusieurs phases d'accompagnement.

Beaucoup de changements n'ont pas été anticipé, cela va demander des finances conséquentes, nous devons donc nous attendre à une augmentation de la part FFRS.

- Changement des statuts (en cours)

- 2024 : la Présidence de la FFRS sera disponible, avis aux amateurs

M. Jean-Philippe GUIGNARD Président du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS)

- M. Guignard est toujours heureux de venir à nos AG, cela prouve la place que tient notre association dans le paysage vendéen. Il complète les dires du Corers et se dit satisfait de la modernisation de la FFRS.

- Les JO 2024

L'organisation de cette manifestation sportive est unique au monde et demande de réelles compétences afin qu'elle soit une belle réussite pour l'image de la France. C'est une grosse opportunité et une chance à ne pas rater. Peu de Pays réussisse leurs JO. Le dernier en date proche, l'Angleterre avait fait une très belle préparation et a su garder en héritage les mises en place de cet évènement, le peuple bénéficie des infrastructures pour son plus grand bien être, nous rejoignons notre devise « sport santé ».

Pas d'évènement sur notre Département mais des délégations viendront s'entraîner en Vendée.

* Voir les JO est un moment extraordinaire, les collectivités et le CDOS vont acheter des places, pour en bénéficier, vous inscrire sur le site « Paris2024 »

- Le sport santé en Vendée, administrativement à la Roche sur Yon, reçoit les personnes intéressées, les renseignent et les dirigent vers les structures adaptées ou des bilans sportifs et médicaux sont faits. Ensuite, celles-ci sont orientées vers les clubs fédéraux.

Défendons les actions du « sport santé » pour un meilleur bien être pour un large public. A terme, 85% de la population devrait pratiquer un sport.

9. DIVERS

Appel à Bénévoles sur le secteur de la Roche sur Yon

Le Coders a besoin d'une personne pour relever le courrier à la Maison des Sports de la Roche sur Yon et qui gèrerait notre stock de matériels (il y en a peu) que nous prêtons aux Clubs de Vendée.

Cette fonction demande peu d'investissement de la part du bénévole et nous est indispensable pour la gestion de notre association (pour information, les membres du Comité Directeur ne sont pas situés sur le secteur de la Roche sur Yon). C'est avec plaisir que nous accueillerons une personne ayant du temps de libre dans son agenda.

Dates à retenir :

a. Les réunions du CORERS

L'Assemblée Générale : le 25 novembre 2022

Le CORERS a invité les Présidents des Clubs de Vendée et souhaite recevoir un maximum de représentants à cette AG.

b. Les réunions du CODERS

Comité Directeur	9 janvier 2023 – 6 juin 2023
Assemblée Générale	28 novembre 2022

Le Président du CODERS
Michel JEHANNO

Le Vice-Président du CODERS
Jean-Marie LEVEY

La Secrétaire de séance
Martine DUTOUR.